

RÉPRESSION PATRONALE POSTALE : ON NE VA PAS PLEURER, ON VA RIPOSTER !

« La Poste sera passée de 21 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2013, à près de 34 milliards l'année dernière. La Poste est donc bien en pleine transformation, malgré la pandémie, la concurrence, la difficulté des temps et des contraintes qui nous entourent. Ces résultats, c'est d'abord aux postières et aux postiers que nous les devons » (Philippe Wahl).

Ainsi s'exprimait donc le PDG de La Poste SA lors des vœux pour l'année 2022. Evidemment, pas question de parler de dizaines de milliers d'emplois perdus détruits, pas question de parler d'augmentation des salaires. Et surtout pas question de parler des conditions de travail qui vont continuer à se dégrader dans nombre de tous les métiers. C'est le prix à payer pour les dirigeant-e-s de La Poste, qui se moquent des conséquences sociales pour mieux faire du fric et construire une multinationale qui rapporte le plus possible.

Dans ce contexte les réactions des postier-e-s ne manquent pas, de nombreuses grèves se déroulent ou se sont déroulées ces derniers temps telles celles d'Albertville en Savoie, de Guadeloupe, ou des DPD et Chronopost pour ne citer que les plus longues. C'est précisément la généralisation de ces grèves qui fait peur à La Poste et malgré ses grands discours sur la bienveillance, elle met des moyens répressifs en œuvre dès que la résistance s'organise :

Octobre/novembre :

12 factrices et facteurs de Nanterre PDC sont menacés-es de licenciements après un droit de retrait pourtant reconnu par l'inspection du travail.

Décembre :

Nos camarades grévistes et Sud PTT Gwa sont trainés devant les tribunaux sous de faux prétextes, le tribunal de Pointe à Pitre déboute La Poste.

Deux militants CGT du Calvados risquent le licenciement ou la révocation.

Janvier :

Un militant Sud PTT des Bouches-du-Rhône est convoqué en entretien préalable le 17/01.

Deux militants Sud PTT Gironde reçoivent l'un un avertissement et l'autre une convocation en entretien préalable pour avoir simplement fait des visites de bureaux et pris la parole.

Sur cette dernière affaire, La Poste ose invoquer des règles qui viennent d'être balayées par les tribunaux, c'est du grand délire. Elle reproche à Julien et Willy d'être des syndicalistes qui osent aller dans les bureaux, parler avec les collègues et qui ne demandent pas l'autorisation à la direction (!) pour le faire. En d'autres termes, elle leur reproche de faire du syndicalisme.

Alors que la CGT et SUD Gironde marchent main dans la main pour construire la grève sur les salaires du 27 janvier, la direction tape sur Julien et Willy pour les occuper à autre chose qu'à la construction du rapport de force. Si les actionnaires veulent prendre leurs 700 millions € de dividendes cette année sans être ennuyés par les travailleurs et travailleuses en lutte, ils se trompent.

RASSEMBLEMENT JEUDI 20 JANVIER À 9H30 POUR ACCOMPAGNER WILLY LE JOUR DE SON ENTRETIEN RDV DEVANT LA DIRECTION A BORDEAUX-MERIADECK

Sud PTT a déposé un préavis de grève pour permettre à toutes et tous de ce rendre au rassemblement



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 sudptt@sudptt.fr

www.sudptt.org

@fdSudPTT

f @federationSudptt

o federation.sudptt

Union
syndicale
Solidaires